

Réunion Information – participation du 10 juin 2013 – zone RER : PV

Introduction par le collège :

Mot de M. le bourgmestre sur le côté convivial et vert de WB : deux qualités essentielles à notre commune que le collège prendra toujours en compte lors de l'élaboration de projets futurs.

L'Echevine des Travaux publics fait le tour des chantiers à venir :

- Remplacement des conduites de gaz et d'électricité et parfois des égouts dans les rues : Mantes, Archives, Lucanes, Charançons, Cicindèles, Courtilières, Criquets... Prévu en automne 2013.
- Remplacement des égouts dans le troisième tronçon Van Becelaere (de Arbalète jusqu'à la gare de Boitsfort) en septembre.
- Deux bassins d'orage seront construits l'un à l'angle de la rue des Bégonias, le deuxième au bas de l'av. Van Becelaere (angle Gratès – Bien-Faire)

Propreté : la commune recommande l'utilisation de poubelles en dur pour lutter contre les attaques des corneilles et renards. Nous étudions la possibilité d'un achat groupé dans l'avenir.

L'échevin de la Mobilité signale que des problèmes de mobilité ont été signalés avant la réunion. Plusieurs incidents ont eu lieu avec les engins du chantier RER dans le premier tronçon de l'av. Van Becelaere. Des riverains ont pris des photos, ce qui permettra de demander des réparations aux entrepreneurs.

Pour le troisième tronçon Van Becelaere (de Arbalète jusqu'à la gare de Boitsfort) : beaucoup de plaintes ont été reçues quant à l'état des trottoirs. Les camions de Bruxelles-Propreté roulent régulièrement dessus, les haies débordent. Une étude est en cours pour le réaménagement complet de ce tronçon. Nous présenterons une esquisse du projet aux habitants à la rentrée de septembre.

Problème des rues limitrophes à la zone bleue : on y retrouve plusieurs voitures ventouses (effet de report). Un Plan communal d'action de stationnement devra être élaboré prochainement. On fera le tour des quartiers pour connaître leurs desiderata.

Présentation du « repair café » (bricoleurs qui redonnent une deuxième vie aux objets) et du givekot, endroit où l'on peut déposer des objets (placé av. des Archiducs).

Questions	Réponses	Service concerné
Hyppodrome : triste de voir ce que devient ce patrimoine. De moins en moins de possibilité de s'y promener. Est devenu un vaste parking.	Hyppodrome est situé surtout sur Bruxelles-ville et est géré par la Région. Il a fait l'objet d'un appel à projets. 7 projets ont été déposés : espoir que cela ne restera pas comme aujourd'hui.	
Dries : depuis 1986, cette rue a bien changé. Il y a beaucoup de trafic. Nous avons le trajet du bus 41 et depuis peu, le bus 43, à vide, qui rentre au dépôt. C'est aussi une voie de passage des camions des chantiers (RER	Une réunion avec la STIB est prévue le 20 juin : venez faire part de vos doléances (comportement des chauffeurs, vitesse, abri, déviation...)	Mobilité

<p>et Uruguay).</p> <p>Nos maisons tremblent. Mes voisins ont fait une pétition. Pourquoi ne pas placer une interdiction aux 3,5 T ?</p> <p>Des ornières mal réparées après un chantier se creusent. Il faut obliger les impétrants à remettre en l'état</p>	<p>Un panneau interdiction aux 3,5 T n'est pas nécessairement la bonne solution. Va générer des frustrations mais nous allons y réfléchir.</p> <p>Impétrants difficile à gérer. Ne pas hésiter à être nos relais et donc à contacter la commune.</p>	<p>Travaux publics</p>
<p>Dries : problème de fissures dans nos maisons. Les voitures roulent très vite. Les racines des cerisiers ont beaucoup souffert. Ces arbres meurent petit à petit.</p> <p>Les jardiniers tronçonnent n'importe comment. Une laideur et une tristesse s'installent dans le quartier. Sans oublier la saleté.</p>	<p>Nous avons de plus en plus de témoignage sur l'augmentation de trafic au Dries. Il y a déjà eu un aménagement du carrefour Elan Dries avec la réalisation d'un plateau. On est ouvert à toutes les solutions pour diminuer la vitesse</p> <p>Nous allons aller voir sur place et sensibiliser les jardiniers à des techniques plus douces.</p> <p>Nous organiserons une campagne de sensibilisation à la propreté au printemps prochain avec un grand nettoyage.</p>	<p>Mobilité</p> <p>Plantations</p> <p>Propreté</p>
<p>Dries – Cor de Chasse : allez-vous réasphalter ces rues ? Problème aussi d'un effondrement annuel près de la boulangerie rue de l'Elan : qu'allez-vous faire ?</p>	<p>Le réasphaltage du Dries est prévu au mois d'août (près de l'aubette de bus).</p>	<p>Travaux publics</p>
<p>Rue de l'Elan : quelle suite sera donnée au chantier RER dont une partie se termine ? Que va devenir la sablonnière (juste avant le pont sur la gauche ?) Serait bien d'y remettre du gravier à l'entrée. La rue est défoncée à cause du chantier RER. Les avaloirs près du pont sont bouchés.</p>	<p>L'entrepreneur termine le chantier entre le pont rue de l'Elan et la gare de Watermael (verdurisation des talus). La sablonnière sera remise en état et occupée par le service des Travaux publics comme zone de stockage.</p> <p>Nous avons acheté une nouvelle machine pour déboucher les avaloirs, une hydrocureuse, que nous recevrons bientôt</p>	<p>Mobilité – Urbanisme</p> <p>Travaux publics</p>

<p>Rue Coloniale : on a beaucoup souffert du charroi du chantier RER. Cela a engendré beaucoup de poussière et un bruit constant. Est-ce que le chantier, à cet endroit –là est fini ? Ne plus autoriser de charroi RER dans cette zone SVP</p>	<p>Il y aura d'autres phases au chantier RER dont la construction de la deuxième partie de la tranchée couverte. Il risque d'y avoir à nouveau des camions à ce moment-là. Mais on relaie vos plaintes à Infrabel.</p> <p>Une réunion RER sera organisée à l'automne avec une présentation générale du chantier par Infrabel puis tronçon par tronçon.</p>	<p>Mobilité - urbanisme</p>
<p>RER : inquiet de son suivi : près de mon immeuble (Pins Noirs) un demi-tunnel est terminé. Qu'en est-il de la suite ? Il n'y a pas d'autre entrepreneur désigné. Il est dans l'intérêt de tous que ce chantier se poursuive et se termine</p>	<p>L'argent vient du fédéral qui discute actuellement du plan SNCB. Nous n'avons pas eu d'info d'interruption du chantier. On se mobilisera s'il le faut.</p>	
<p>Quel est le pouvoir de la commune par rapport à Infrabel. Ils ne font pas tout ce qu'ils promettent (pas de charroi dans les rues mais le long des voies). Que pouvons-nous faire ?</p>	<p>Dans le permis d'urbanisme accordé à Infrabel, il est inscrit noir sur blanc tout ce qui doit être réalisé. Pour ce qui est de l'organisation du chantier, nous pouvons nous appuyer sur un règlement général mais aussi sur les permis chantiers et nous sommes compétents pour faire respecter le bon déroulement du chantier. Les habitants sont nos alliés et ne doivent pas hésiter à nous contacter s'ils constatent des problèmes. Infrabel de son côté peut dresser PV auprès des entrepreneurs.</p>	<p>Mobilité - urbanisme</p>
<p>Clos des Chênes : inquiets car nous avons entendu dire que la dalle de chemin de fer serait recouverte de panneaux photovoltaïques. Qu'en est-il ?</p>	<p>Un projet du « quartier durable » du Coin du Balai mais pas prévu dans le permis d'urbanisme accordé à Infrabel, propriétaire de la dalle. La commune ne s'est pas prononcée sur cet avant-projet mais s'il devait y avoir une suite, vous en seriez informés.</p>	<p>Environnement</p>
<p>Clos de Chênes : zone bleue : on ne vient jamais verbaliser.</p>	<p>Le service des amendes administratives va passer</p>	<p>Amendes administratives</p>
<p>Propriété Wiener : quels sont</p>	<p>Nous allons vérifier auprès des</p>	<p>Urbanisme</p>

<p>les projets encore en cours. On a rénové-construit trois maisons. Y en aura-t-il d'autres ? Chantier très bruyant.</p> <p>Dommage que l'on abatte des arbres.</p>	<p>services pour avoir une réponse précise.</p> <p>La Commune octroie permis d'abattage d'arbre si ces derniers sont malades, dangereux, trop volumineux et toujours on demande de replanter.</p>	<p>Environnement</p>
<p>Av. des Coccinelles : près de la Futaie : l'avaloir est plus haut que la rue. Quand il pleut une mare se forme autour.</p> <p>N'y a-t-il pas moyen que le bus 41 repasse par Coccinelles et rejoigne la gare de Boondaël par l'av. de la Forêt ?</p>	<p>On va aller voir sur place</p> <p>Nous ne sommes pas opposés à son retour. Une rencontre avec la Stib est prévue le 20 juin. Venez y faire part de votre désir.</p>	<p>Travaux publics</p> <p>Mobilité</p>
<p>Av. des Charançons : mettre la place en zone 30 (ce qui a été refusé lors de la précédente législature)</p> <p>Le comité scolaire a demandé un ralentisseur face à l'école de La Futaie.</p> <p>Le panneau d'affichage devant l'école est une pollution visuelle</p>	<p>Une zone 30 pour une seule rue, c'est difficile. De plus, la zone 30 se délimite par des aménagements physiques (casse-vitesse, plateaux...).</p> <p>Notre volonté est de faire des zones 30 sur tout un quartier résidentiels (comme le vôtre). Les services techniques vont étudier les les possibilités.</p> <p>Il y a déjà un feu rouge. Normalement, on place un feu ou un ralentisseur. M. le bourgmestre rencontrera la direction de l'école pour savoir si elle désire un ralentisseur en plus.</p> <p>On va se renseigner sur son caractère obligatoire ou pas et voir ce que l'on peut faire pour le rendre plus agréable.</p>	<p>Mobilité</p> <p>Mobilité – Polutra</p> <p>Travaux publics (?)</p>
<p>Av. des Longicornes : des arbres menacent de tomber (deux sont déjà tombés). Si on les enlève par quoi vont-ils être remplacés ? Aura-t-on un droit de regard ?</p>	<p>On va aller voir sur place et abattre si nécessaire avec replantation. On vous contactera</p>	<p>Plantations</p>
<p>Rappeler l'interdiction de</p>	<p>Ok dans le 1170 du mois de juin</p>	

tondre la pelouse le dimanche		
Est-il vrai qu'une commission logement va être créée ? Que faut-il faire pour être membre ? Important d'avoir du logement moyen et non moyen supérieur.	Il y aura en juillet une concertation entre différents acteurs régionaux et communaux pour créer un plan logement. Une participation des citoyens est prévue au cas par cas comme cela s'est fait pour le projet Archiducs. Un dossier logement sera publié dans un prochain 1170.	